

DEMANDE DE SUBVENTION

Soutien à l'achat d'un broyeur

Le Smictom de la Région de Saverne soutient les communes de son territoire qui acquièrent un broyeur de déchets verts en vue du broyage des déchets verts de leurs habitants.

Dépenses éligibles : acquisition d'un broyeur de déchets verts.

Montant de la subvention : 75 % du coût du broyeur dans la limite de 1 000 €.

Conditions d'octroi : organiser le broyage des déchets verts des habitants ainsi qu'une distribution de ces broyats aux habitants et communiquer sur la réduction de ces déchets.

Modalités de versement : la subvention sera versée sur production de la facture/des supports de communication et signature de la convention.

1

- **Coordonnées référent projet :**

- **Historique des actions liées aux déchets, menées au sein de la commune :**

- **Descriptif du broyeur qui fait l'objet d'une demande de subvention :**

- **Objectifs de l'action (dont impact sur les déchets) :**

- **Calendrier de réalisation :**

- **Mode de fonctionnement prévu et précisions complémentaires :**

- **Budget (coût total, prises en charge éventuelles d'autres organismes...) :**

Coût du broyeur (en € TTC)	<input type="text"/>
Participation de la commune (en € TTC)	<input type="text"/>
Autres financements (en € TTC)	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Coût pris en charge par le Smictom (en € TTC)	<input type="text"/>

2

- **Éléments à fournir :**

- Facture ou à défaut devis
- Supports de communication

- **Je souhaite recevoir par mail la lettre d'information du Rézo zéro déchet et jardin naturel de la région de Saverne :**

oui non

Si oui, merci d'indiquer votre mail :

- **Date :**

- **Signature et cachet :**

Merci de renvoyer ce document au Smictom de la région de Saverne 10, rue du Zornhoff 67700 Saverne ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr

Le Smictom de la région de Saverne traite les données recueillies dans le but de vérifier l'éligibilité de votre demande de subvention. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, veuillez-vous rendre sur la page « mentions légales » de notre site internet : <https://www.smictomdesaverne.fr/mentions-legales/> ou demander à l'accueil du Smictom.